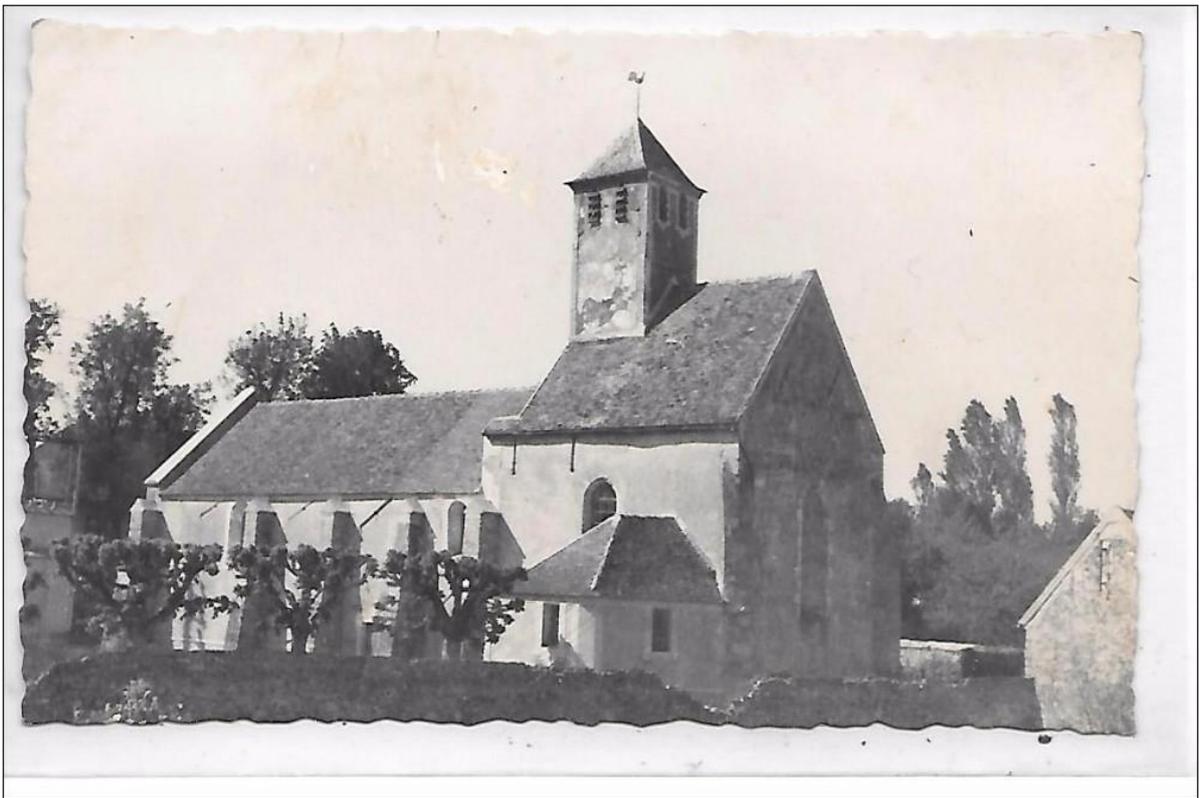


# L'église de Saint Germain sur Ecole.



Pinter

[www.delcampe.net](http://www.delcampe.net)

P.Gruel 2025.

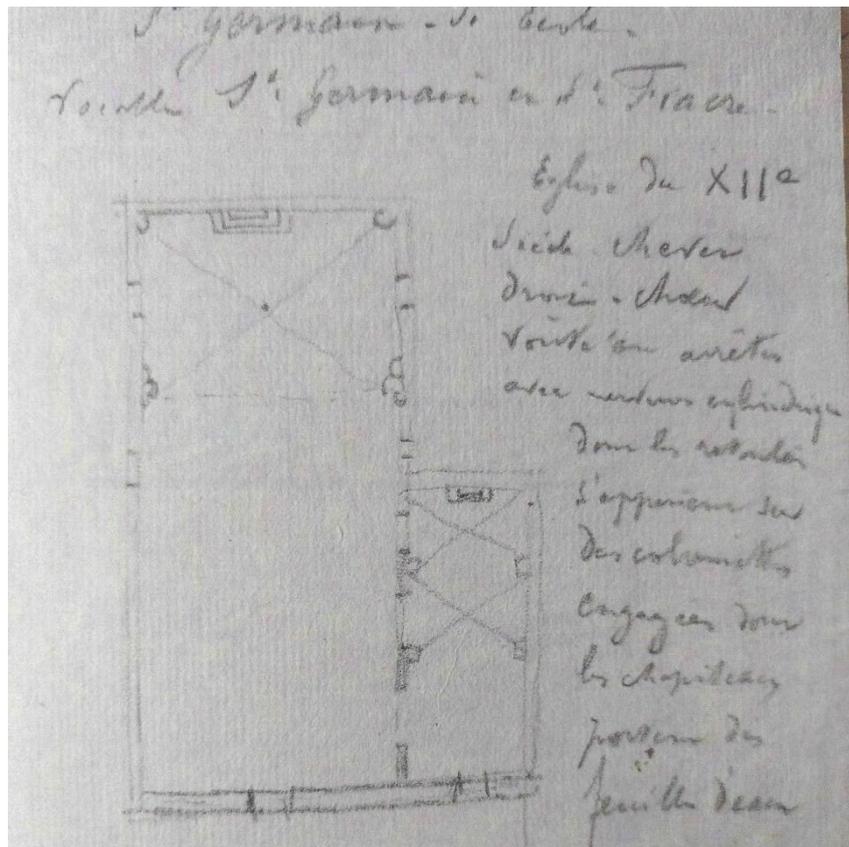
Edifiée au cœur du village, elle est datée de la fin du 12<sup>ème</sup> siècle, mais comme de nombreux

édifices religieux, il est probable qu'elle soit construite à cet endroit en remplacement d'un premier lieu de culte datant de temps plus anciens.

Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, Gabriel Leroy, célèbre historien de la région, réalisa quelques croquis en décrivant certains détails architecturaux.



Plan rectangulaire, chevet droit, collatéral à droite de la nef, sanctuaire en chœur à voûtes d'arrêtes ogivales etc...



Second croquis extrait des notes de Gabriel Leroy.

SAINT-GERMAIN-SUR-ÉCOLE. — EGLISE DE SAINT-GERMAIN. XIII<sup>e</sup> siècle.

Forme rectangulaire; chevet droit; un seul collatéral de droite pour la nef. Clocher en charpente sur le chœur. Plafond plat en planche dans la nef. Dans le chœur les voûtes sont en pierre, et les arcs, à deux tores séparés par une gorge, retombent sur des colonnes avec chapiteaux à crochets; les arcs du bas côté retombent sur des corbeaux moulurés.

Publication du début du 20<sup>ème</sup> siècle (BNF).

# **Eglise dédiée à Saint Germain l'Auxerrois.**

En ce qui concerne cette église, depuis de nombreuses années, les historiens s'interrogent sur cette dévotion à Saint Germain. Saint Germain d'Auxerre ou Saint Germain de Paris ?

Cela n'est évidemment pas d'une importance capitale, mais il est malgré tout intéressant d'étudier la question !

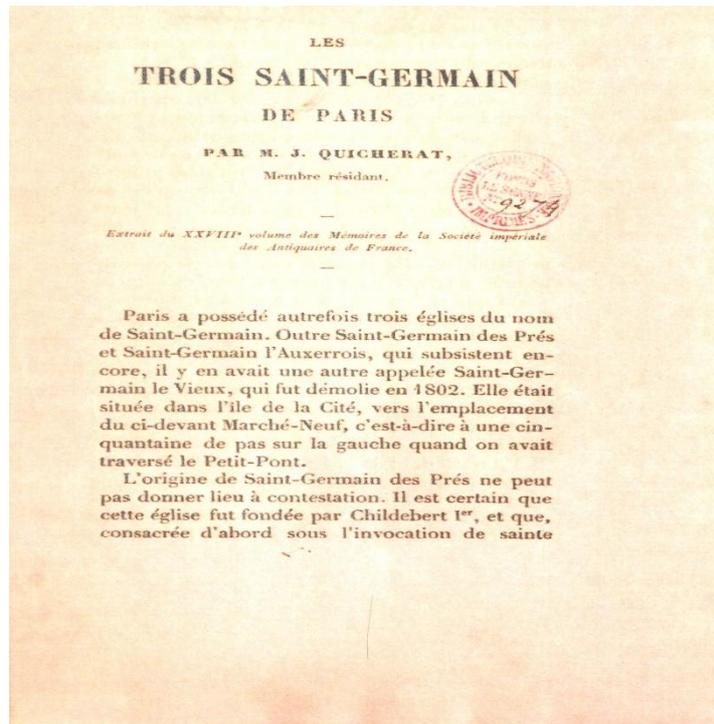
Pour cela, il est nécessaire de rechercher certaines informations liées à la propre histoire du village.

Dans le testament d'un évêque du Mans, Bertrannus, rédigé en 616, il est fait état d'un don du domaine de Boba, dans le pays d'Etampes, sur la rivière Ecole à la basilique Saint Vincent. Or les historiens s'accordent à ce que ce domaine soit aujourd'hui Saint Germain sur Ecole.

C'est la première fois que le nom de notre village apparaît ainsi dans un texte historique !



Trois historiens pourraient nous apporter des réponses.



ses doux enseignements, et qui, par sa sainte intercession, m'a fait parvenir aux honneurs suprêmes du sacerdoce, s'il reste dans la basilique de monseigneur Vincent, où repose sa sainte dépouille, j'entends donner, en l'honneur de sa sépulture, le domaine de Boba, dans le pays d'Étampes, sur la rivière d'École<sup>1</sup>, lequel je tiens de la munificence du très-glorieux roi Clotaire. Ce que je prescris à la condition que, si l'on s'accorde à transférer son saint corps dans la nouvelle basilique que le feu roi Chilpéric a construite, le revenu du domaine y aille également pour toujours, et partout où sera le même corps saint, afin que ledit saint pontife me fasse la grâce d'intercéder pour mes péchés. Illustre abbé du lieu, je vous prie de veiller à ce que mon nom soit porté sur le livre des commémorations. »

Mabillon et l'historien de Saint-Germain des Prés, D. Bouillard, ont entendu ce passage comme s'il n'y était question que d'une seule et même église. Au premier abord on peut s'en étonner, car l'opposition entre la basilique de Saint-Vincent et une basilique neuve construite par Chilpéric est exprimée aussi clairement que possible ; mais il faut savoir que saint Germain n'avait pas été inhumé d'abord dans la basilique

1. Aujourd'hui Saint-Germain-sous-École (arrondissement d'Étampes, Seine-et-Oise).

## M J Quicherat 1855 (BNF).

En l'absence de documents touchant explicitement la fondation de l'église, on ne peut que rappeler l'hypothèse formulée en 1864 par l'archéologue Jules Quicherat dans son étude sur « Les trois Saint-Germain de Paris », qui tendait à en attribuer le mérite à Chilpéric<sup>9</sup>.

Quicherat base sa démonstration sur la teneur d'un testament signé le 27 mars 615 par Bertramnus, évêque du Mans et l'un des disciples préférés de saint Germain<sup>10</sup>. Aux termes de ce testament, Bertram fait don du revenu du domaine de Boba (actuellement village de Saint-Germain-sur-Ecole, à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de Melun) à la basilique Saint-Vincent où était enseveli saint Germain, sous la condition expresse que, si le corps du saint est transféré « dans la nouvelle basilique que le roi Chilpéric a construite », le revenu suive la même destination. Or, après avoir examiné les divers avis émis pour l'identification de cette « nouvelle basilique », Quicherat pense qu'il doit s'agir de l'église ayant remplacé l'ancien baptistère : le chapitre de la cathédrale, alarmé de la richesse matérielle et de la situation privilégiée de l'abbaye de Saint-Vincent (qui bénéficiait depuis 566 de l'immunité et possédait le corps de saint Germain) aurait réclamé la dépouille mortelle de son ancien évêque pour l'inhumer dans la Cité et, dans cette intention, fait édifier une église neuve,

## Bernard DumoucheL 1874 (BNF).

Un texte dont je crois qu'on n'a jamais bien saisi le sens, en m'ouvrant les yeux sur le véritable fondateur de Saint-Germain-le-Vieux, m'a procuré le moyen de conjecturer avec quelque chance de réussite, je l'espère, quel fut celui de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Bertchram, évêque du Mans, sous Clotaire II, avait

#### APPENDICES.

159

été l'un des disciples préférés de Saint-Germain, évêque de Paris. Il fit son testament en 615; on y lit la clause suivante :

« A la basilique de mon seigneur et patron particulier l'évêque Germain, qui m'a nourri de ses doux enseignements, et qui, par sa sainte intercession, m'a fait parvenir aux honneur suprêmes du sacerdoce, s'il reste dans la basilique de monseigneur Vincent, où repose sa sainte dépouille, j'entends donner en l'honneur de sa sépulture le domaine de Boba, dans le pays d'Étampes, sur la rivière d'École, lequel je tiens de la munificence du très glorieux roi Clotaire. Ce que je

1. Pardessus, *Diplomata, chartæ, etc., ad res gallo-francicas spectantia*, t. 1<sup>er</sup>, p. 202.

2. Aujourd'hui Saint-Germain-sous-École, arrondissement d'Étampes, Seine-et-Oise.

Abbé Dufour 1883 (BNF).

Mais malheureusement, la réponse à notre interrogation n'est pas évidente au regard de ces trois textes qui évoquent les noms de Bertrand évêque du Mans, de Saint Germain l'Auxerrois, de Saint Germain de Paris et de notre village, Saint Germain sur Ecole !

Néanmoins, à la lecture des biographies de ces saints personnages, nous pourrions peut-être en tirer une conclusion.

-Saint Germain l'Auxerrois vécut de 380 à 448.

-Saint Germain de Paris de 496 à 576

-Bertrand du Mans de 540 à 623.

Le testament de ce richissime évêque du Mans, rédigé en 616, évoque un Saint Germain : « qui

l'a nourri de ses doux enseignements et l'a fait parvenir aux honneurs suprêmes du sacerdoce ».

Compte tenu des dates évoquées, l'évêque Bertrand et Saint Germain de Paris vécurent à une même époque et ont pu avoir des relations amicales qui auraient pu générer le contenu du testament.

Le domaine de Boba (Saint Germain sur Ecole) et son église, pourraient de ce fait être sous la protection de Saint Germain de Paris.

Le texte suivant permettrait d'accréditer cette hypothèse.

#### SAINT-GERMAIN-SUR-ECOLE (SUPRA SCHOLAM)

Cette localité relevait de l'archevêché de Sens et la terre avait pour seigneurs les abbés de Saint-Germain-des-Prés de Paris. Réunie à celle de Cély, elle eut aussi pour seigneurs, au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècles, les de Thou, dont l'un entra dans la conspiration de Cinq-Mars et eut la tête tranchée par ordre de Richelieu.

On remarque à l'église un portail de la transition et un chœur du XIII<sup>e</sup> siècle.

« Cette localité avait pour seigneurs les abbés de Saint Germain des prés » dont l'abbaye fut fondée par Saint Germain de Paris !

Saint germain de Paris est d'ailleurs inhumé en l'église de Saint Germain des prés

#### Toponymie de Seine et Marne

Cette hypothèse est également évoquée dans un ouvrage de Paul Bailly intitulé « toponymie de Seine et Marne », édité en 1989 aux éditions Amatteis, dans lequel l'auteur affirme que 4 communes du département dont Saint Germain sur

Ecole sont patronnées par Saint Germain de Paris, évêque d'Autun, puis évêque de Paris, conseiller des rois Childéric et Clothaire.

**Au regard de ces différents documents, il semblerait plus vraisemblable que l'église du village soit dédiée à Saint Germain de Paris. Les dates coïncident et les deux derniers témoignages semblent accréditer cette hypothèse !**



## **Le presbytère.**

Chaque paroisse avait-elle les moyens de loger son propre curé? Si certaines, importantes, souvent sièges d'une seigneurie au Moyen âge, le pouvaient, il serait surprenant que les

villages de quelques centaines d'âmes soient en capacité de le faire.

La question était posée quant à la présence d'un presbytère à Saint Germain sur Ecole?

Dans un courrier daté de 1863, retrouvé dans les archives, monsieur le maire est très explicite



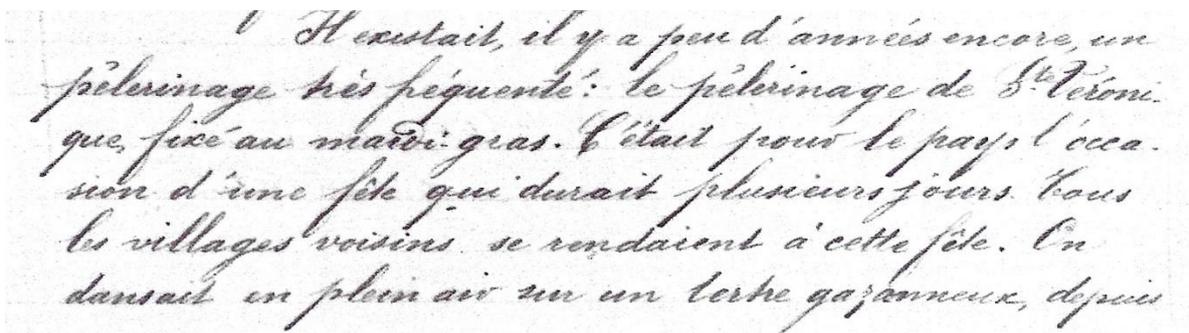
Je  
-ECOLE

aussitôt après cette enquête, j'aurai l'honneur de vous adresser le dossier des pièces qui concernent cette affaire, même celle concernant le Presbytère, attendu qu'il n'en existe pas et que sans tous les cas, ce logement servirait inutile, cette Chapelle servant être desservie par M<sup>r</sup> le Curé de Cely et qui seront même tous Chapelains de la paroisse de Saint Germain

Attendu qu'il n'en existe pas ! Mais une récente découverte d'un texte de la période révolutionnaire faisant état d'un inventaire des biens « de l'église de Saint Germain » méritera d'être vérifiée ! (AD77)

# Le pèlerinage de Sainte Véronique.

Dans sa « monographie » publiée en 1898 sur Saint Germain sur Ecole, monsieur Penot, l'instituteur, fait état d'un pèlerinage très fréquenté qui se déroulait chaque année au mardi gras.



Il existait, il y a peu d'années encore, un pèlerinage très fréquenté: le pèlerinage de S<sup>te</sup> Véronique, fixé au mardi gras. C'était pour le pays l'occasion d'une fête qui durait plusieurs jours. Tous les villages voisins se rendaient à cette fête. On dansait en plein air sur un tertre gaillard, depuis

Pèlerinage que les anciens, qui l'avaient connu, regrettaient. Ce qui suppose, au regard des dates évoquées, que celui-ci se déroulait encore dans les années 1850 !

Mais pourquoi un pèlerinage à Sainte Véronique à Saint Germain ?

De coutume, ce type de ferveur religieuse était lié au fait que le Saint avait vécu ou serait passé dans le village, ou le fait très répandu au Moyen Age de la présence dans l'église de reliques de ce Saint.

Mais en l'occurrence, aucune trace hormis une statue de Sainte Véronique en l'église de Saint Germain.

Plusieurs bannières prouvant l'existence de ce pèlerinage restent néanmoins présentes et sont visibles de tous. Il serait judicieux qu'elles soient religieusement restaurées.

Le mystère demeure !



Les deux bannières à Sainte Véronique.



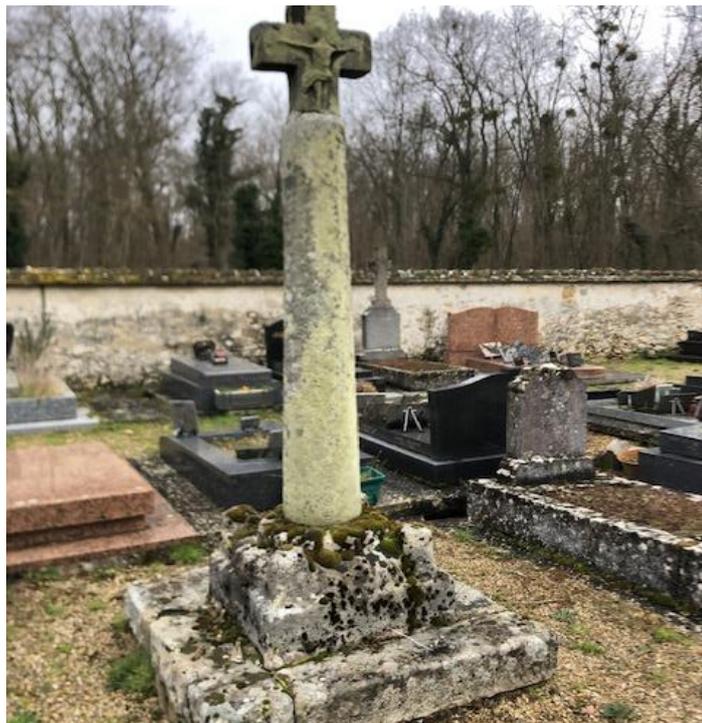
« L'oriflamme de procession ».

# Le cimetière.

Situé précédemment autour de l'église, ce cimetière, comme la plupart des cimetières de France, fut déplacé dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, pour des raisons de salubrité publique (risques d'épidémies).

Il se trouve désormais à l'écart du village et n'offre pas de réel intérêt si ce n'est la présence d'un calvaire en grès que Gabriel Leroy estime être du 16<sup>ème</sup> siècle.

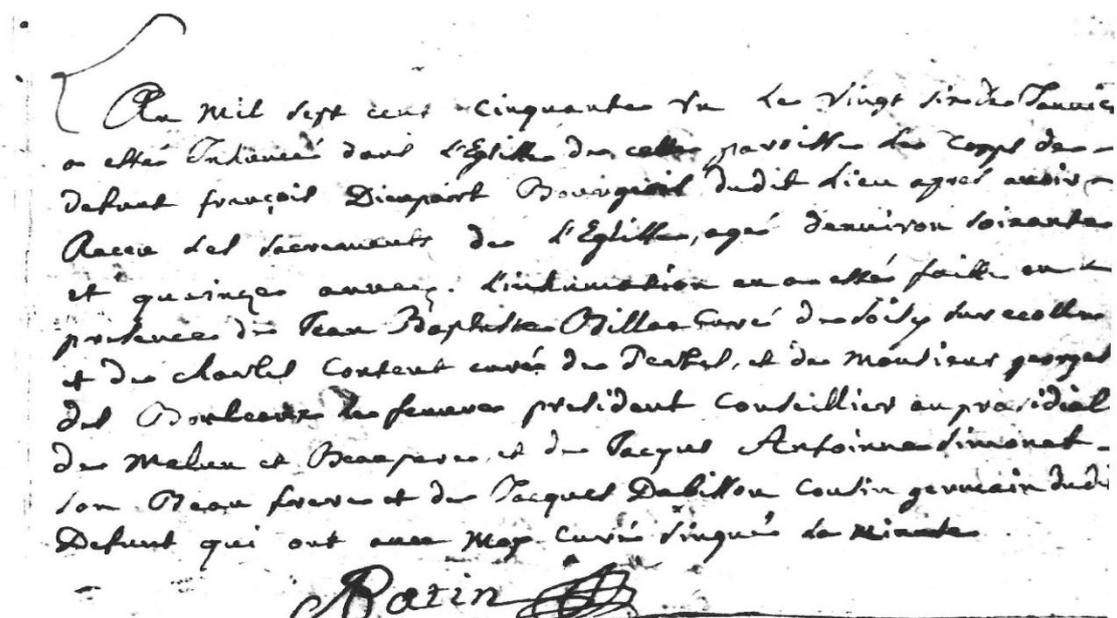
*Au cimetière, croix du XVI<sup>e</sup> siècle en grès.*



Datant du 16<sup>ème</sup> siècle, ce calvaire mériterait une petite rénovation !

## François Dieupart.

Claveciniste réputé du 18<sup>ème</sup> siècle, d'après ses nombreux biographes et au regard de son acte de décès, il termina ses jours à Saint Germain sur Ecole en 1750 et fut inhumé dans l'église du village.



L'an mil sept cents cinquante le vingt six de  
janvier a été inhumé dans l'église de cette paroisse le corps de  
désunt François Dieupart Bourgeois dudit lieu après avoir reçu  
les sacrements de l'église, âgé d'environ soixante  
et quinze ans. L'inhumation en a été faite en  
présence de Jean Baptiste Billaut curé de Soisy sur Ecole  
et de Charles Consent curé de Perthes, et de Monsieur Georges  
Del Delbecq de la paroisse président Consiiller au présidial  
de Melun et de Messieurs de Jacques Antoine d'innonat  
son Procureur et de Jacques Dabillon Contre juré dudit  
Désunt qui ont avec Messieurs Curé l'ingénieur de Melun  
Ratin

L'an mil sept cents cinquante, le vingt-six de janvier a été inhumé dans l'église de cette paroisse, le corps de défunt François Dieupart Bourgeois dudit lieu après avoir reçu les sacrements de l'église. L'inhumation a été faite en présence de Jean Baptiste Billaut curé de Soisy et de Charles Consent curé de Perthes. .... Signé Delarue Paul curé de cette paroisse.

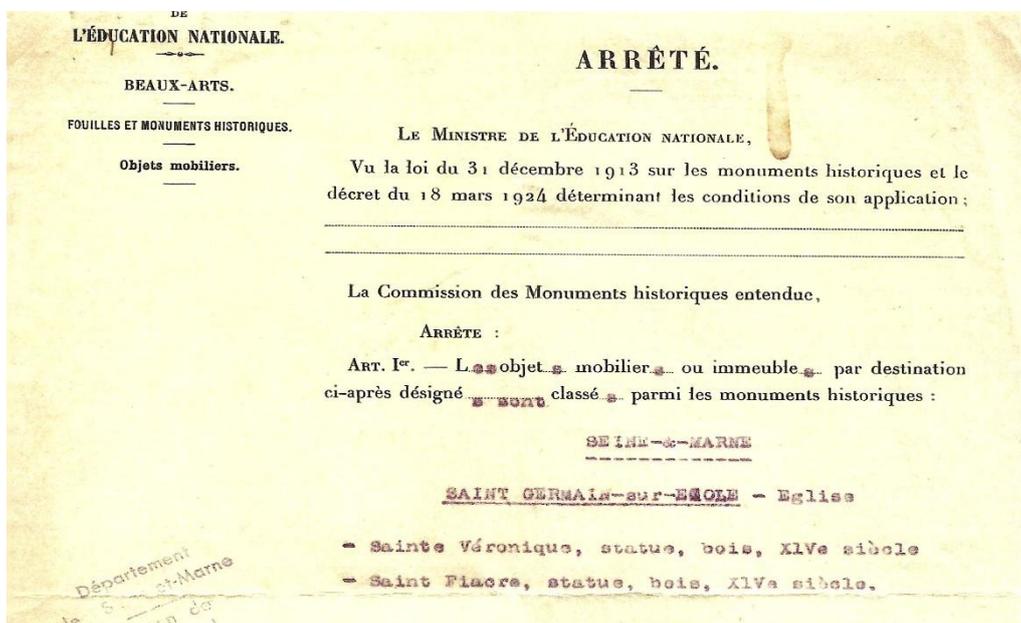
Mais de nos jours, plus aucune trace de sa tombe, aucune écriture au sol de l'église, aucun indice concernant cette sépulture.

susdaté ; — extrait du contrat de mariage passé le 7 septembre 1744, devant ledit de Rivière, entre sieur François Dieupart, bourgeois, demeurant en sa maison de Saint-Germain-sur-École, fils de sieur Nicolas Dieupart, vivant

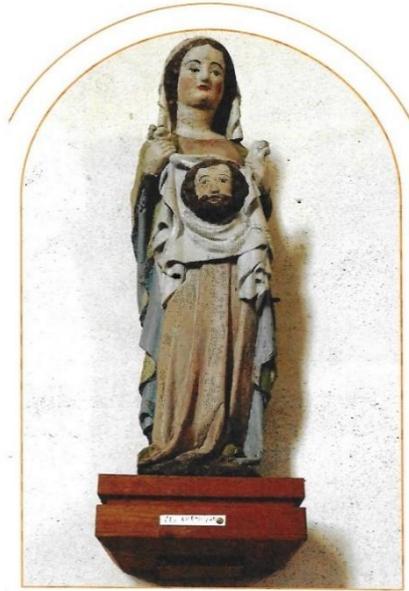
Le mystère Dieupart reste entier, comme celui du lieu exact où il vécut dans le village.

## Divers classements officiels aux monuments historiques.

1<sup>er</sup> classement en 1938.



Statues de sainte Véronique et saint Fiacre.  
Deux statues du 14<sup>ème</sup> siècle.



Sainte Véronique



Saint Fiacre

**Second classement 1975.**

OBJET : Classement parmi les Monuments Historiques d'objets mobiliers situés dans l'église.

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, deux ampliations de M. le Secrétaire d'Etat à la Culture portant classement parmi les Monuments Historiques des objets mobiliers désignés ci-après :

Saint-Fiacre, statue, bois polychrome, XVIe S.

Saint Fiacre, Statue du 16<sup>ème</sup> siècle.

### Troisième classement 1982.

SEINE - E T - M A R N E

2.32.412

Localité	Description des objets mobiliers classés	Epoque	Date de l'arrêté de classement
SAINT-GERMAIN-SUR-ECOLE (canton de MELUN-Sud)			
Eglise St-Germain-d'Auxerre	- Sainte Véronique, statue, bois.....	fin XIVème siècle	31-1-1938
	- Saint Fiacre, statue, bois.....	fin XIVème siècle	31-1-1938
	- Saint Fiacre, statue, bois polychrome.....	XVIème siècle	1-7-1975

Deux statues du 14<sup>ème</sup> siècle et une du 16<sup>ème</sup> siècle.

**Classement de 1995.**

PREFECTURE DE LA SEINE-ET-MARNE

DIRECTION DES ACTIONS DE L'ETAT  
1ER BUREAU  
URBANISME, AMENAGEMENT  
ET ORDRE DE VUE

Arrêté préfectoral 94 DAE 1 CV n° 74  
portant inscription sur l'Inventaire  
Supplémentaire de divers objets mobiliers  
situés en Seine-et-Marne

LE PREFET DE SEINE ET MARNE  
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques modifiée et complétée  
notamment par la loi du 23 décembre 1970 ;

VU le décret du 19 octobre 1971 pris pour l'application de la loi précitée du 23 décembre  
1970 ;

VU le décret n° 94-83 du 19 janvier 1994 relatifs à la composition de la Commission  
Départementale des Objets Mobiliers et de la Commission Régionale du Patrimoine  
Historique, Archéologique et ethnologique ;

VU l'arrêté préfectoral 94 DAE 1 CV n° 41 du 8 juin 1994 renouvelant la Commission  
Départementale des Objets Mobiliers ;

VU l'avis de la Commission Départementale des Objets Mobiliers en date du 6 septembre  
1994 ;

SUR la proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de Seine-et-Marne.

**SAINT GERMAIN SUR ECOLE : Eglise Saint Germain d'Auxerre**

- Maître-autel, tabernacle et retable divisé par quatre pilastres cannelés, orné de trois peintures : au centre, "le Baptême du Christ", huile sur toile ; à gauche, "Saint Germain évêque" et à droite, "Saint Fiacre", huiles sur bois ; entablement surmonté d'un fronton hémicirculaire cantonné de deux pots à feu et sommé d'une croix, bois, XVIIIe S.

- Trois statues de poutre de gloire, le Christ en croix, la Vierge et Saint Jean, bois polychrome, XVIe S.

La liste a été progressivement complétée. Il reste à faire classer ( après restauration) les très belles bannières de pèlerinage à Sainte Véronique !

**L'église érigée en  
chapelle.**

1863  
 Extrait du Registre des Délibérations du Conseil  
 Municipal de la dite Commune

Session de février 1863

Il en est quitte cent soixante trois le jeudi 26 février  
 à l'heure de midi

Le Conseil Municipal de la Commune est qu'on  
 sur Ecole n'est tenu au compte local la présence du Maire en  
 la salle de la Mairie pour la continuation de la 1<sup>re</sup> session de 1863.

il a été conformément à la loi passée à la nomination d'un  
 Secrétaire,

M. Levesque, Conseiller Municipal a été élu Secrétaire  
 des délibérations de la Commune pour remplir les fonctions qui lui sont  
 dévolues. Ensuite de quoi M. Levesque a été élu Maire de la Commune.

Après s'être occupé de divers sujets d'intérêt local le Conseil  
 s'est particulièrement attaché à signaler les incursions résultant de la  
 réunion de l'Eglise de cette Commune à celle de Cely.

En cette affaire il a observé que la distance de cette Commune à l'Eglise  
 de Cely étant de plus de quatre kilomètres il n'est guère probable que les habitants  
 de St Germain s'adressent à la messe à Cely.

qu'en outre l'Eglise de St Germain possède de fabrique ne peut présenter  
 aux bénéficiaires des quêtes, et autres procédés relatifs des mariages et  
 enterrements etc. que sous le bon plaisir de la fabrique de Cely.

que pour sortir de cet état de chose des demandes ont déjà été faites  
 antérieurement à Monsieur le Préfet tendantes à obtenir son intervention  
 pour faire ériger notre Eglise en Chapelle.

qu'à l'appui de ces demandes notamment celle du 28 Brum. 1858)

étaient jointes les pièces relatives ci après

1<sup>re</sup> lettre de Mgr l'évêque de Nevers portant approbation au projet.

2<sup>o</sup> délibération de la fabrique de Cely portant avis sur le projet.

3<sup>o</sup> délibération du Conseil Municipal de St Germain sur l'Ecole  
 portant vote d'une somme de deux cent cinquante francs pour transaction  
 au Chapelain.

que malgré la production de ces pièces pour lesquelles aucune  
 objection n'a été faite cette affaire gaudit d'être tombée sous le nom de l'oubli.

M. Levesque, Secrétaire Municipal

5<sup>o</sup> Projet de conscription de la  
 Chapelle, c'est à dire indication des  
 villages ou hameaux qui doivent  
 composer l'entière.

interrements etc. que sous le bon plaisir de la fabrique de Cely

que pour sortir de cet état de chose des demandes ont déjà été faites  
 antérieurement à Monsieur le Préfet, tendantes à obtenir son intervention  
 pour faire ériger notre Eglise en Chapelle

qu'à l'appui de ces demandes notamment celle du 28 Brum. 1858)

étaient jointes les pièces relatives ci après

1<sup>re</sup> lettre de Mgr l'évêque de Nevers portant approbation au projet.

2<sup>o</sup> délibération de la fabrique de Cely portant avis sur le projet.

3<sup>o</sup> délibération du Conseil Municipal de St Germain sur l'Ecole  
 portant vote d'une somme de deux cent cinquante francs pour transaction  
 au Chapelain.

que malgré la production de ces pièces pour lesquelles aucune  
 objection n'a été faite cette affaire gaudit d'être tombée sous le nom de l'oubli.

Dans cette délibération du conseil municipal de  
 février 1863, il est demandé au préfet son  
 intervention pour faire ériger notre église en  
 chapelle.

Préfecture  
de Seine et Marne.

2<sup>e</sup> Bureau.

Communes.

Req. A n<sup>o</sup> 12

Carré de Saint Germain sur Ecole.  
Recluse de l'église en  
chapelle vicariale

Empire Français

Melun, le 13 février 1864.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous renvoyer ci-joint  
~~approuvé~~ adressé une ampliation du Décret du 13 Janvier 1864, qui érige  
en chapelle vicariale l'église de Saint Germain sur Ecole

Département  
de Seine-et-Marne  
Canton de  
Melun-Est  
Commune de  
SAINT-GERMAIN-SUR-ECOLE  
7

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération  
la plus distinguée.

Pour le Préfet,  
Le Secrétaire général,

à Mr le Maire de Saint Germain sur Ecole

Suite à la demande formulée par le conseil municipal en février 1863, le préfet approuva par un décret de janvier 1864, que l'église de Saint Germain sur Ecole soit reclassée en chapelle vicariale.

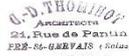
# Quelques « menus travaux »



Département de Seine & Marne  
 Commune de St Germain sur Ecole  
 Années 1888-89  
 Restauration de l'Eglise

## 1888-89 travaux de maçonnerie.

1905



Département de Seine & Marne  
 Commune de St Germain sur Ecole

Restauration du Clocher de l'Eglise

## 1905, restauration du clocher.

Département de Seine & Marne  
 Commune de St Germain sur Ecole

Restauration du Clocher de l'Eglise  
 Devis descriptif et estimatif  
 Maçonnerie

Echauffage.		
Echafaud de pied pour le service de 4,00 sur 13 haut.		60,00
Echafaud bois comble en 4 sens du clocher.		
3 f 250 - 500	1600 x 600	96,00
2 f 350 - 1100		
	Surface	156,00
	à 0 20 de léger	31,20
Le piochement et refecton de la capucine en plâtre.		
4 fous 2 60	10 40	
angles chac 0 15	0 60	11,00
	x 40 courant	4,40
Sur les quatre faces du clocher.		
Le hachement à ref, relatté, hardi de bois à bords.		
fourmis, renformé de 0 2 réduit et enduit en plâtre teinté gris cendre avec bandeaux d'encadrement aux angles sous capucine et autour des abatements sous ces bandeaux en plâtre blanc au sus et compris aussi chaux fins de 0 0 pour.		
évaluation:		
hachement	0 2	
relatté	0 2	
bande de bois	0 10	
renformé de 0 0 2	0 14	
enduit	0 25	
pl. V. de bandeaux	0 10	
plâtre teinté	0 05	
Ensemble	0 80	
	Produit	55,50
	à 0 80 de léger tout compris	44,20
	Légers ensemble	80,00
	à 6 00 le mètre unité	320,00
	Somme à valoir pour solers en plâtre au bas du clocher et tuiles vieilles ou neuves en recherche.	35,00

## Devis détaillé de la restauration du clocher



Malheureusement, la cloche, fissurée, ne sonne plus l'angélus.



Et le plancher de la nef va nécessiter quelques réparations.

Ces quelques pages se terminent aujourd'hui, le «mystère Saint Germain» semble résolu, mais deux questions restent sans réponse : «le pèlerinage à Sainte Véronique» et

« l'emplacement de la tombe de François Dieupart  
à l'intérieur de l'église ».